

Le conseil Economique, Social et Environnemental <http://www.lecese.fr/>, suite à une saisine gouvernementale, a rendu un avis en séance plénière les 6 et 7 septembre 2011 sur « Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental ». Cet avis a été confié à Bernard Guirkingner du groupe des Personnalités qualifiées et à Guy Vasseur du groupe de l'Agriculture.

Fabienne Cru et Alain Delmas ont participé aux travaux de la section des Affaires européennes et internationales et expliquent le point de vue de la CGT sur cet avis. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Pierre Coutaz de l'espace Europe / International de la Confédération.

Etaient présents à cette assemblée plénière : Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'emploi et de la solidarité, Jean-Marc Roubaud, député du Gard, Mme Monique Papon, sénateur de la Loire-Atlantique, Staffan Nilsson, Président CES européen, accompagné de Mme Dauphinelle Clément, membre de son cabinet, Marcos Peña Pinto, Président du CES espagnol espagnol, accompagné de son directeur de cabinet, M. José Gonzalez de Lena Alvarez. Mme Dolana Msimang, ambassadeur d'Afrique du Sud, accompagnée de M. Moagalane, secrétaire, Gian Luca Greco, conseiller à l'ambassade d'Italie, Thomas Wriessnig, ministre-conseiller, directeur du service économie à l'ambassade d'Allemagne, Michael Cutts, premier secrétaire de l'ambassade d'Australie, Anton Arkhipov, premier secrétaire de l'ambassade de Russie, Mme Sharmila Walavalkar, diplomate à l'ambassade de l'Inde, M. Tri Tharyat, conseiller aux affaires économiques de l'ambassade d'Indonésie, Mme Cécile Abeloos pour la représentation en France de la commission européenne, Jean-François Trogrlic, directeur de bureau de l'OIT en France, accompagné de Mme France Auer, conseillère en charge du G20 au bureau de l'OIT en France, Pierre Habbard, conseiller de John Evans, secrétaire général de la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE à Paris, Emmanuel Van Der Mensbrugge, directeur des bureaux européens du Fonds monétaire international.

Vous pourrez trouver le déroulement complet de cette assemblée plénière sur le site de la CGT : <http://www.cgt.fr/Groupe-Cgt-au-Conseil-Economique.html>.

L'avis

Auto-saisine au départ, cet avis s'est transformé en saisine gouvernementale. La lettre de cadrage du Premier ministre, intervenue en cours de travaux, insistait sur la dimension sociale alors que les premières réflexions laissaient présager une saisine très axée sur la crise et les réponses économiques. Nos interventions répétées allaient permettre de revenir et d'approfondir la dimension sociale de ces enjeux comme élément central de cet avis. Il est divisé en trois chapitres :

1. ériger la cohérence des politiques économiques, sociales et environnementales en priorité du G20 ;
2. agir pour plus de justice sociale ;
3. restaurer la confiance des citoyens vis-à-vis des acteurs économiques et financiers.

Les principales propositions contenues dans l'avis

L'avis comporte :

- revaloriser le rôle de l'OIT, de l'OMS et de la FAO face à l'OMC, au FMI et à la Banque mondiale, notamment par la définition de procédures de consultations réciproques et d'un mécanisme de question préjudicielle en cas de litiges ou encore par la ratification des conventions fondamentales de l'OIT par tous les États du G20 ;
- instituer de véritables espaces de dialogue pour les entreprises, les syndicats et les ONG ;
- mettre l'accent sur les questions environnementales, de climat et de biodiversité, en favorisant l'avancée des négociations à Durban et en se prononçant pour la création d'une organisation internationale de l'environnement ;
- instaurer un socle de protection sociale dans chaque pays avec accès à la santé, à l'eau, au logement et à l'alimentation ;
- renforcer l'appui au développement durable des pays pauvres en intensifiant les efforts en faveur de l'aide publique au développement (respecter l'objectif de 0,7 % du RNB) et la mise en place de financements innovants comme la taxe internationale sur les transactions financières ;
- intensifier les efforts en faveur de la régulation financière :
 - en limitant la capacité des établissements financiers à capter une part disproportionnée des richesses créées,
 - en instaurant des mécanismes de surveillance et de contrôle stricts de l'ensemble des transactions financières,
 - en créant une agence européenne de notation publique,
 - en luttant radicalement contre les paradis fiscaux.

Point de vue de la CGT

L'avis se fonde d'entrée sur un message qui se veut fort, articulé autour d'une double conviction. D'une part, la croissance n'est pas une fin en soi, elle doit être au service du bien-être de l'humanité en plaçant la dimension sociale, la lutte contre les inégalités et la pauvreté ainsi que la préservation de l'environnement au cœur des enjeux. D'autre part, il revient aux décideurs politiques, aux chefs d'États et de gouvernements de se positionner en première ligne et de reprendre, après des décennies de laisser faire, la conduite de la mondialisation et le contrôle des activités économiques et financières.

Dans ce contexte de crise systémique, les États, face aux montées de mécontentements sur tous les continents, sont contraints d'évoquer cette dimension fondamentale. Mais évoquer ne veut pas dire agir ni mettre en œuvre. L'avis le souligne d'ailleurs.

Nous partageons la nécessité de bâtir un nouvel équilibre entre institutions internationales, en mettant en exergue l'impératif de revaloriser le rôle de l'OIT, de l'OMS et de la FAO face à l'OMC. Mais l'avis reste muet sur la nécessité de rendre les normes de l'OIT contraignantes.

Nous partageons enfin plusieurs recommandations concernant la régulation financière qui repositionnent la finance comme un des éléments de la chaîne des valeurs et non comme l'unique.

Considérant qu'un grand nombre d'amendements de la CGT ont été pris en compte et au final contribuent à un avis intéressant dans le contexte, la CGT a voté cet avis.

Sur 198 votants, 192 ont voté pour, 6 se sont abstenus.